



HUITIÈME ÉTAT D'ORAISON

XXXI

IL ne se peut dire combien la religion me fut douce après un tracas tel que celui que j'avais quitté, et de me voir ^a dans la condition de novice, qui est de ne se mêler de rien que de l'observance de la règle. Toute cette privation s'ajustait entièrement à mon esprit et à ma nature aussi qui, de soi, n'aimait pas l'embarras. Une des premières choses que l'on me fit observer fut de suivre la vie commune, de quitter mes tuniques de serge, <etc.> ^b ; de tout cela, l'on ne me laissa que ce qui s'accommodait à la règle. Quoique j'aimasse et me portasse d'affection à tous ces petits exercices de mortification dans le monde, néanmoins je ne ressentis pas une pensée ni mouvement contraire à l'obéissance en cette occasion. Notre-Seigneur me donna un grand amour pour la vie commune et m'y a toujours conduite depuis ce temps-là, sauf ce que l'obéissance m'a permis et voulu de moi dans les occasions.

Notre-Seigneur permit que j'eusse une bonne épreuve d'abord. Ce fut qu'une troupe de petits écoliers, com-

1 [*Après que j'eus quitté le monde et que Dieu m'eut ouvert la porte de son paradis terrestre,*] il ne douce] [surtout] après un embarras 5 cet état était [*parfaitement*] conforme 9 serge, [*mes instruments de mortification, ma façon de couché,*] etc., et

^a. Pour : et combien il me fut doux de me voir.

^b. Ms. : *et*. Sans doute pour *etc.*, car la suite suppose une énumération.

pagnons de mon fils, s'assembla, qui ^a commencèrent à le huer et crier de ce qu'il avait été si fol et enfant que de me laisser entrer en religion, et que maintenant il était sans père ni mère, et qu'il serait méprisé et
 5 abandonné. « Allons la querir, lui disaient-ils, allons faire beaucoup de bruit pour qu'on te la rende. » Cela émut si fort cet enfant qu'il pleurait lamentablement. Ils vindrent ^b donc un nombre ^c à la porte du monastère, qui, avec une grande confusion, faisaient des bruits et
 10 des cris qu'on me rendît, qu'ils se faisaient entendre partout ^d. A l'abord, je ne savais ce que c'était. Mais parmi ces voix j'entendis mon fils qui à hauts cris disait : « Rendez-moi ma mère ; je veux avoir ma mère ! » Cela me perça le cœur de compassion et me donna beaucoup
 15 de crainte que la communauté, étant si fort importunée, ne se lassât et qu'elle ne vînt à me congédier. En ce point, j'en traitais humblement et amoureuxment à Notre-Seigneur, pour l'amour duquel j'avais abandonné cet enfant, pour suivre sa sainte volonté et ses divins
 20 conseils. Et ainsi mon âme était en paix. Nos Mères pleuraient de compassion d'entendre ses cris. Il venait à l'église lorsqu'on disait la messe et se passait partie du corps ^e par la fenêtre de la grille de la communion : « Hé ! rendez-moi ma mère ! » disait-il. [Il] allait au
 25 parloir et pressait la tourière pour qu'on me rendît ou qu'on le fît rentrer avec moi. On m'envoyait le voir. Je l'apaisais et le consolais. On me donnait quelques petits présents à lui faire. En s'en allant, il croyait que

8 un [grand] nombre 22 messe] et passant la tête par la

^a. Syllepse du nombre.

^b. *Vindrent*. Sur cette forme, voir l'article XXIX, p. 270, note c.

^c. *Nombre*, une quantité. Ce mot était souvent employé seul dans des cas où nous le faisons toujours précéder de l'épithète *grand*. Voir Commynes : « A Saint Maur des Fossees se logerent les ducs de Berry et Bretagne avec un nombre de leurs gens. » (*Mémoires*, I, 6.)

^d. Cette construction — consécutive sans antécédent — si fréquente dans le manuscrit, rappelle, comme nous l'avons dit, les tours de la conversation familière.

^e. La *Vie* corrige : *et passant la tête*. Souvenir de l'acteur même.

j'irais au dortoir. Les tourières de dehors remarquaient qu'il s'en allait à reculons, les yeux fichés sur les fenêtres pour voir si j'y serais ^a ; et il faisait cela jusqu'à ce qu'il eût perdu le monastère de vue. L'on me racontait tout cela et m'étonnais comme il m'avait en si grande 5 affection, vu qu'ayant dès son enfance résolu de le quitter pour obéir à Dieu, je ne lui avais fait aucune caresse comme l'on fait aux enfants, quoique je l'aimasse beaucoup, à dessein de le détacher de moi, lorsqu'il serait en âge de le laisser ^b. 10

L'on me parlait diversement de l'action que j'avais faite, le quittant, et avais besoin de courage, qu'il plaisait à mon divin Époux me donner. J'entretenais sans cesse sa Bonté à ce qu'elle eût compassion de ce 15 pauvre abandonné, qui n'ayant pas douze ans ^c, je prévoyais qu'il aurait beaucoup à souffrir, car, d'ordinaire, les parents n'ont pas la tendresse d'une mère, ni un enfant un recours si assuré. Enfin, j'avais devant les yeux tout ce qui pouvait arriver en cette rencontre, et en portais la croix amoureusement pour l'amour de 20 mon cher Jésus, lequel un jour, comme je montais les degrés du noviciat, m'assura, par paroles intérieures, avec un grand amour, qu'il aurait soin de mon fils, et me consola suavement, en sorte que toute l'affection ^d que j'avais se changea en une paix et certitude qu'il 25 serait pour son saint service, puisqu'il en prenait le soin ^e.

3 j'y serais], [*parce qu'il m'y avait vue une fois*] ^{9 beaucoup}] afin que mon absence lui fût moins sensible quand le temps serait venu de me séparer de lui 24 me consola] si doucement que toute l'affliction

^a. Il est possible que l'addition de la *Vie* appartienne à l'original. Elle n'est peut-être aussi qu'un souvenir personnel de Dom Claude Martin.

^b. Voir la *Relation* de 1633, fragment 60 (Vol. I, p. 270).

^c. Marie entra aux Ursulines le 25 janvier 1631. Les épisodes qu'elle raconte durent se passer aussitôt. Ils précédèrent sa prise de voile qui eut lieu en mars. Claude devait avoir douze ans en avril suivant.

^d. Le même terme reviendra bientôt. Ce n'est donc pas une inadvertance de copiste. *Affection* signifie ici : *peine*. La *Vie* porte : *affliction*.

^e. Après une tentative d'entrée chez les Jésuites, Claude sera un jour bénédictin dans la Congrégation de Saint-Maur.

- A quelque temps [de là], mais presque aussitôt, une occasion se présenta qu'on l'envoya à Rennes, en Bretagne, au séminaire de la Compagnie de Jésus. Ce fut Monseigneur de Tours et le Révérend Père Dom Raymond, qui racontant au Révérend Père Dinet (1) tout ce qui s'était passé pour mon entrée en religion au sujet de mon fils, qui le fit aller au dit lieu, où il était recteur ^a. Ma sœur lui fournissait ses nécessités, comme elle fit jusqu'à la fin de ses études ^b.
- 10 J'eus encore un autre assaut. Mon père, qui était âgé lorsque je le quittai, m'assura qu'il mourrait d'affection ^c si je me retirais. Moi, qui voulais obéir à Dieu, ayant d'autre part trois sœurs dans le monde capables de l'assister s'il en eût eu besoin, je passai par-dessus toutes
- 15 les tendresses de la nature, appuyée sur les paroles de Notre-Seigneur : *Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi* ^d. En effet, il mourut environ six mois après. Toutefois j'étais bien avec lui. Il me donna sa bénédiction et me visitait à la grille. Néanmoins
- 20 les personnes qui ne jugeaient que selon le monde avaient divers sentiments à ce sujet, pendant que mon divin Époux me faisait expérimenter qu'il fait bon tout quitter pour l'amour de lui.

XXXII

- 25 Ensuite des rencontres ^e susdites, les personnes qui avaient blâmé mon entrée en la religion changèrent de pensée et avouaient que la Bonté divine conduisait

11-12 *affliction*

^a. La construction est incorrecte. La *Vie* a refait la phrase en donnant le premier rôle dans cette affaire à l'archevêque. C'est le sens du manuscrit.

^b. Dans la suite, les circonstances, comme nous le verrons, l'obligeront à mettre quelques réserves à sa générosité.

^c. Ms. : *affection*. Se reporter à la note d de la page précédente.

^d. Saint Matthieu, X, 37.

^e. *Rencontres*, événements.